



**Ministère des solidarités, de la santé  
et de la famille**

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION  
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS  
Sous Direction de l'Organisation  
du Système de Soins- bureau O2

Personne chargée du dossier:

Paule Kassis

Tel: 01 40 56 56 23

Fax: 01 40 56 50 89

E- Mail: [paule.kassis@sante.gouv.fr](mailto:paule.kassis@sante.gouv.fr)

Réf:DHOS/O2/PK/n°

Le Directeur de l'hospitalisation et de  
l'organisation des soins

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
agences régionales d'hospitalisation  
( pour information )

Mesdames et Messieurs les Préfets de région.  
Directions régionales des affaires sanitaires et  
sociales ( Métropole)  
Direction départementale des affaires  
sanitaires et sociales ( Outre mer)  
( pour information )

Mesdames et Messieurs les Préfets de  
département  
Direction départementale des affaires  
sanitaires et sociales  
( pour information).

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
généraux et les Directeurs des établissements  
de santé  
A l'attention des responsables des centres de  
tabacologie  
( pour mise en œuvre)

**Circulaire DHOS n° 597 du 13 décembre 2004 relative à l'enquête « une semaine donnée »  
sur les consultations de tabacologie des établissements de santé pendant la semaine du 17 au  
21 janvier 2005.**

**Date d'application:** immédiate

**P.J. :** le questionnaire d'enquête

Le bilan comparatif et évolutif des cinq enquêtes précédentes

**Résumé** : Sixième enquête nationale portant sur le nombre et l'activité des consultations hospitalières de tabacologie des établissements de santé publics et privés pendant la semaine du 17 au 21 janvier 2005.

**Mots clés** : Enquête- Consultations de tabacologie ; Consultations de groupe ; Services de soins de courte durée ; Consultations externes ; Promotion de la santé, prévention, maternité. Grossesse

## I-HISTORIQUE & PRINCIPES

Le gouvernement s'est engagé depuis de nombreuses années, dans la lutte contre le tabagisme, en en faisant l'une des priorités de santé publique et en l'inscrivant comme l'une des composantes essentielles du plan gouvernemental de la lutte contre le cancer.

L'action gouvernementale porte à la fois sur :

l'amélioration de l'offre de soins et de la prise en charge des patients en demande de sevrage tabagique notamment en favorisant l'ouverture de nouvelles consultations ;  
la réduction de la consommation par des campagnes d'information et une diversification des actions de sensibilisation du public et des professionnels de santé ;  
l'augmentation des taxes sur le tabac et le renforcement de l'interdiction de revente de tabacs manufacturés dans les établissements de santé ;  
le rattachement systématique de la loi Evin, et les analyses régulières des données du terrain.

La conjonction de l'ensemble de ces actions a abouti à une demande de sevrage accrue dans la population, auprès de certaines consultations hospitalières et non hospitalières de tabacologie. C'est ainsi qu'en 2004, tous les établissements de santé ont pu bénéficier de la création d'une consultation de tabacologie et de nombreuses consultations hospitalières de groupe ont été mises en place.

Cependant comme le souligne la circulaire DH/E02-DGS/2000/186 du 3 avril 2000, les établissements de santé doivent constituer des lieux exemplaires dans la lutte contre le tabagisme, pour les professionnels y exerçant, pour les patients hospitalisés autant que pour les visiteurs.

Actuellement, le nombre d'établissements adhérant au réseau hôpital sans tabac a largement dépassé le seuil des 350 et celui du réseau maternité sans tabac est en pleine expansion.

L'opération " ce mois ci, j'arrête de fumer " menée en 2003 et 2004 par le réseau hôpital sans tabac auprès de plus de 300 établissements volontaires du réseau a contribué à sensibiliser l'ensemble du personnel soignant et non soignant des effets néfastes du tabac et plus de 12 000 personnes ont entrepris avec succès un sevrage tabagique.

Enfin en 2004, toujours dans le même esprit, les établissements de santé ont pu procéder à l'auto-évaluation des moyens et actions qu'ils ont mis en œuvre pour l'application de la politique de lutte contre le tabagisme

Afin d'évaluer l'impact des efforts entrepris, une enquête « une semaine donnée » est régulièrement organisée chaque année depuis 2000 auprès de toutes les consultations hospitalières de tabacologie des établissements de santé publics et privés. Elle donne lieu à une publication dans le numéro de mai du bulletin épidémiologique annuel diffusé en préparation de la journée mondiale sans tabac organisée le 31 mai.

En 2004, un bilan comparatif de l'évolution des résultats des cinq années précédentes a pu être établi . Vous voudrez bien trouver ci-joint un exemplaire de ce document qui est également diffusé sur le serveur intranet du ministère.

## II- L'ENQUÊTE UNE SEMAINE DONNÉE 2005 :

L 'enquête « une semaine donnée » sera donc renouvelée en 2005 et aura lieu du lundi 17 au vendredi 21 janvier inclus. Elle concerne avant tout, les établissements dotés d'une consultation de tabacologie ainsi que ceux ayant ouvert une consultation de groupe et qui sont recensés par l'office français de prévention du tabagisme.

En effet dans le cadre du plan cancer, et pour soulager les consultations hospitalières dont les délais d'attente de premier rendez-vous s'élevaient à plus de deux mois, le ministère a soutenu les projets de consultations de groupe présentés par les services de tabacologie concernés. Il a paru important d'évaluer également l'impact de cette mesure sur la qualité de la prise en charge des patients en demande de sevrage.

Par ailleurs, la situation du tabagisme des femmes enceintes est de plus en plus préoccupant. Bien que non lié directement à la pratique des consultations de tabacologie, du fait notamment de leur implantation à l'hôpital, ce problème pourrait ou a pu être abordé du point de vue des actions de prévention et de promotion de la santé.

## III) LE QUESTIONNAIRE D' ENQUETE

Compte tenu de ces nouvelles données, le questionnaire a été légèrement modifié. La question concernant l'évolution en pourcentage du flux de consultation a été retiré alors que deux ouvertures ont été faites sur les consultations de groupe ainsi que sur la prévention et la promotion de la santé au vu des populations touchées.

Cependant la méthodologie de diffusion et de complétion du questionnaire reste la même. Celui-ci sera rempli par le responsable de la consultation de tabacologie :

- dans un même établissement de santé, il sera rempli autant de fiches qu'il existe de consultations.
- en revanche, dans un même lieu de consultation, une seule fiche sera remplie pour l'ensemble des médecins consultants.

Les questionnaires devront être retournés, au plus tard **le 11 février 2005** au

**Ministère de la santé**

**Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins -Bureau O2**

**8 avenue de Ségur. 75007 Paris**

Les personnes référentes pour cette enquête sont :

Mme Paule KASSIS. Tel: 01 40 56 56 23

Mme Elisabeth FERNANDES. Tel: 01 40 56 42 45

**Le Directeur de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins**

**Edouard COUTY**

# Enquête "une semaine donnée" sur les consultations de tabacologie

## Semaine du 17 au 22 janvier 2005

1. Type d'établissement où siège la consultation de tabacologie\* :

Etablissement de santé public (y. c. PSPH)		Autre établissement de santé privé	
--	--	------------------------------------	--

Nom de l'établissement de santé (ou cachet) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

2. Année de **création** de la consultation de tabacologie : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_

3. Nombre de professionnels de santé participant à la **consultation de tabacologie** :

(équivalent temps plein - ETP)

<b>médecins</b>	___, ___
<b>autres</b> professionnels de santé (infirmiers, psychologues, diététiciens, autres)	___, ___

4. Nombre de **vacations médicales** de tabacologie réalisées/semaine : \_\_\_ \_\_\_

5. Au 22/01/2005, quelle est la **1<sup>ère</sup> date disponible** pour un rendez-vous en première consultation de tabacologie : \_\_\_ \_\_\_ / \_\_\_ \_\_\_ /2005

6. Avez-vous un système **d'accueil en groupe** pour assurer un premier contact rapide des fumeur ?\*  
oui  non

7. **Nombre total de patients** venus, pendant la **semaine**, en consultation de tabacologie (toutes vacations médicales confondues) : \_\_\_ \_\_\_

**Parmi eux**, quel est le nombre de :

7.1 - Première consultation : \_\_\_ \_\_\_

7.2 - Suivi de sevrage : \_\_\_ \_\_\_

7.3 - Femmes enceintes : \_\_\_ \_\_\_

7.4 - Patients hospitalisés dans l'établissement, adressés en consultation de tabacologie ou vus au lit du malade : \_\_\_ \_\_\_

7.5 - Patients concernés par l'accueil de groupe : \_\_\_ \_\_\_

8. **Quels outils** utilisez-vous lors de la première consultation\* :

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
Analyseur de CO :				
Test de Fagerström :				
Test HAD (Anxiété/dépression) :				

OUI / NON\*

9. Utilisez-vous le dossier «consultation de tabacologie» du INPES/RHST ?

10. Utilisez-vous un dossier médical **informatisé** ?

\* cocher la case correspondante

Questionnaire à retourner, pour le 11 février 2005, au :

Ministère de la Santé  
Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins  
Bureau O2 - Elisabeth FERNANDES  
8 av. de Ségur - 75007 Paris  
Fax : 01 40 56 41 89

# Enquête une "semaine donnée" sur les consultations de tabacologie

Semaine du 17 au 22 janvier 2005

GRILLE D'AIDE pour le codage de la question 7 du questionnaire.

	Lundi 17/01	Mardi 18/01	Mercredi 19/01	Jeudi 20/01	Vendredi 21/01	Samedi 22/01	TOTAL*
<b>7. Nombre de patients</b> venus en consultation de tabacologie (Cf Question 7)							
<b>Parmi eux :</b>							
<b>7.1 - Première consultation :</b>							
<b>7.2 - Suivi de sevrage :</b>							
<b>7.3 - Femmes enceintes :</b>							
<b>7.4 - Patients hospitalisés dans l'établissement, adressés en consultation de tabacologie ou vus au lit du malade.</b>							
<b>7.5 - Patients concernés par l'accueil de groupe</b>							

\* Le total est à reporter dans le questionnaire, question 7, après consolidation de toutes les fiches de consultations s'il y a plusieurs vacations.